

Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois.

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

D' de la publication : Yves Dinet

L'année 2014 est lancée et nous allons continuer de nous impliquer dans ce qui relève du Patrimoine autour de Villemomble et de ses environs. A notre Assemblée Générale du 18 janvier, devant une grande partie de nos adhérents réunis dans une aile du château, après avoir présenté, avec quelques images, les réalisations de 2013, nous avons détaillé ce que nous comptons faire en 2014 (voir ci-dessous).

Dans cette gazette, nous revenons sur un sujet traité dans la gazette de juillet 2012 "Villemomble-les-Eaux". Nous revenons sur l'histoire de la "source des enfers" toujours en activité.

Ayant pu sauvegarder une vieille plaque de rue, nous expliquons son environnement dans les années 1890.

Nous vous invitons à découvrir une étude faite pour les décors en céramique sur les façades des maisons de Villemomble.

Lors de notre A-G et du Salon Multicollections nous avons exposé les plaques descriptives du château et de l'église que nous offrons à la commune pour être apposées sur les grilles de ces deux lieux. (Voir images ci-dessous).



Assemblée Générale des Amis du Château
18 janvier 2014



Assemblée Générale des Amis du Château
18 janvier 2014

Projets 2014 (A.G. 18 janvier 2014)

1 - **Suivi des travaux** dans les édifices publics liés au Patrimoine.

Le parc de la Garenne et son jardin écologique, le cimetière ancien, les restaurations à l'intérieur de l'église Saint-Louis.

2 - **Activités culturelles**

« Journées du Patrimoine » exposition ou conférence en fonction du thème proposé par le ministère de la Culture ou le département. Visites des sites : monter au clocher de l'église Saint-Louis, le vieux cimetière et peut-être le musée Mérovingien.

« Salon Multicollections » l'exposition « Le Patrimoine architectural et mobilier de Villemomble »

A l'automne, vidéoconférence sur un scénario de Guy Martignon et la voix de Roger Carel, intitulée « Villemomble, de la guerre de 1914 à la Drôle de Guerre ».

Exposition au château « Villemomble, de la Grande Guerre à la Drôle de Guerre »

3 - **Mémoire culturelle**

Faire confectionner afin d'en faire donation à la commune d'une stèle de pierre sur laquelle sera gravée la description de la croix de chemin placée à l'intérieur de l'église Saint-Louis. (Identique à celle en hommage à l'architecte Isaac Louis Ju).

4 - **Activités de la commission « La Lampe de Mémoire »**

Recherches pour articles à paraître dans notre gazette. Préparation des expositions. Achat d'archives. Classement et numérisation des archives. Création de nouvelles porcelaines et cartes postales sur Villemomble.

5 - **Activités de la commission « Généalo-Villemomble »**

Travaux de recherches sur des personnages villemomblois, et conseil auprès des généalogistes débutants ou non (inscription auprès de M. Gouëlle) le vendredi après-midi. Restauration de chapelles dans le vieux cimetière.

Participation au prochain congrès de généalogie de l'Est Parisien.

6 - **Communication**

Nous allons continuer à adresser à nos adhérents et à différentes personnalités la « Gazette du Château » qui est publiée intégralement en couleur sur notre site.



Salon Multicollections
25-26 janvier 2014



Le Château Seigneurial de Villemomble (XVIII^e siècle)

Le 21 février 1767, Mademoiselle Le Marquis (1707-1806), maîtresse de la duc d'Orléans (1725-1795), premier prince du sang, père de "Philippe Egalité" devient dame haute justicière des terres de Villemomble.

Pour sa fille, Louis Philippe duc d'Orléans, a acheté ces terres à Jean Baptiste Poulie d'Agasson afin de les donner à sa dame de cœur.

Mademoiselle Élisabeth Le Marquis dite "Marquis", devenue Dame de Villemomble, fait construire son château vers 1769 à l'emplacement des anciens châteaux de la baronnie de Villemomble.

Elle fait appel à l'architecte Alexandre-Théodore Brongniart (1739-1813) pour élever sa demeure seigneuriale, la décoration étant confiée à l'architecte-décorateur de la cour d'Orléans, Henri Pitou.

De 1800 à 1875, les terres de Villemomble appartenant à divers propriétaires féodaux.

Le 1 août 1875, le Marquis Louis Desroches annonce "quelques années auparavant un accord avec Madame Christiane José Papié, du Château de Villemomble, de l'agrandir afin d'y installer la Marie, le donjon de garçons et de filles et qu'il qu'on érige à cet effet un square de 8.000 m², afin de faire une voie publique autour de la Marie".

De 1880 à 1905, le château devient l'hôtel de ville de la commune. En 1905, il est déclassé.

Le 10 décembre 1906, le château est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

En 1906, sur les propositions d'une association de sauvegarde du patrimoine, la Municipalité, la DRAC, le Conseil Régional, le Conseil Général, le Sénat, décident la restauration du château.

Les travaux sont achevés en 2008.



Mademoiselle Le Marquis
Portrait de Madame Papié (1707-1806)



Le Village de Villemomble en 1780
Dessiné de Goussier - Musée de Villemomble



Le Château avant sa destruction en 1875



La Mairie en 1900

Église Saint-Louis


Église dédiée le 11 mars au 22 décembre 1901 sur les plans des architectes Georges Dumas et Edmond Baillet.

Exemple d'architecture industrielle adaptée à l'architecture sacrée.


Campagne de 56 mètres édifiée en 1920 sur les plans de l'architecte inconnu de l'art sacré, Paul Tournon (1862-1904).

Le sculpteur Carlo Saraceni (1858-1921) a habillé le sommet en sculptant dans le ciment frais (première mondiale), vingt figures de saints et de saines.


La Croix de chemin (début du XV^e siècle), dressée à l'angle de chemin du Rainey et de la Grande Rue, a été restaurée et placée dans le bas-côté Nord de l'église.



1927



1901



1901

Dessiné des Amis du Château Seigneurial de Villemomble



Plaque « Rue de la Poste » et indication de la direction du « Bois Papin »

Cette plaque de fonte a été récupérée par nos soins sur le mur d'un bâtiment en cours de démolition au n° 35 de la rue Guilbert.

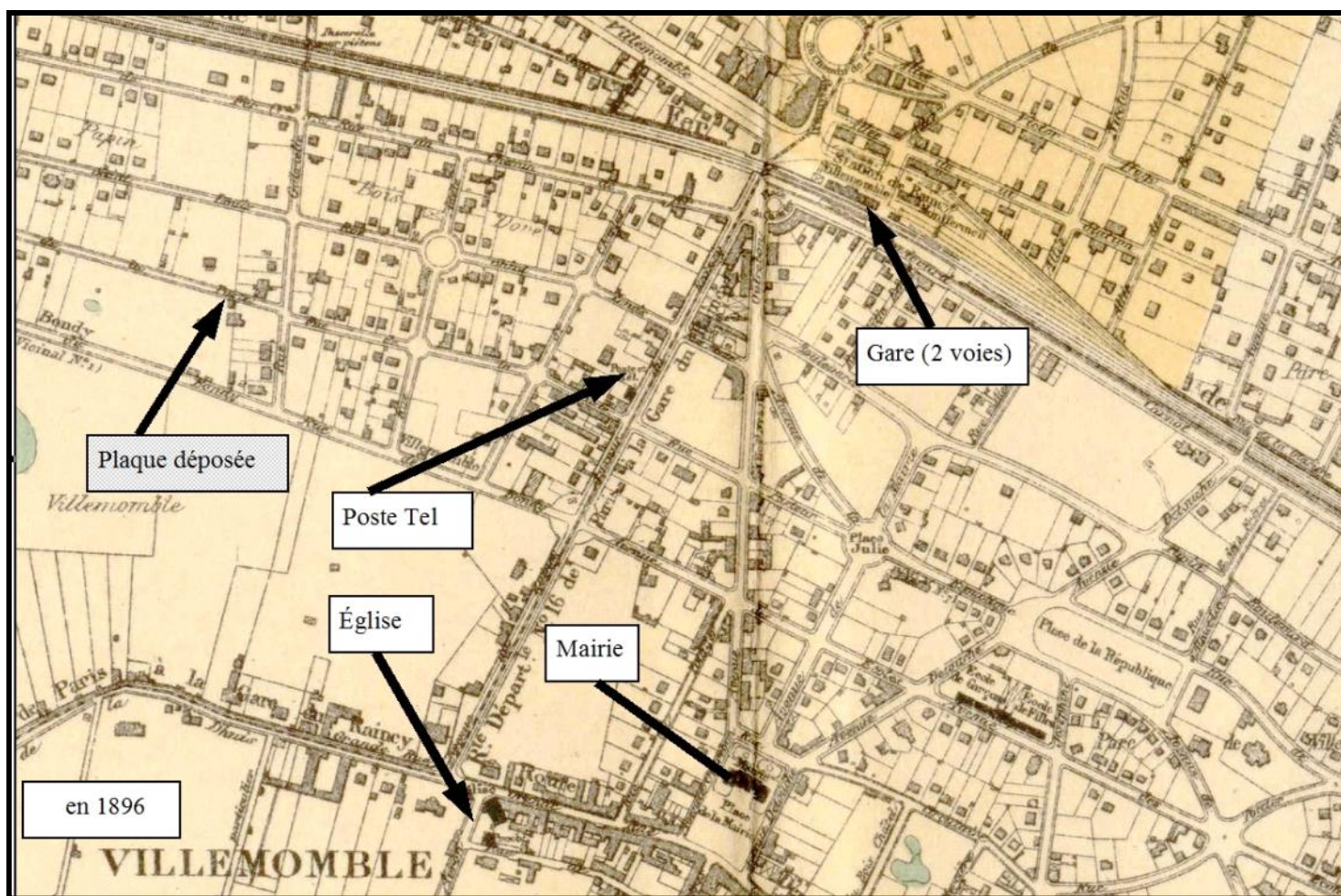
Pourquoi rue de la Poste et Bois Papin ?

Rue de la Poste (voir ci-dessous le plan Villemomble en 1896)

Cette longue voie a été tracée sur les terres de l'ancien canton de la « Main-Ferme », lors du lotissement dit « Village du bois Doré » par successivement Louis Soyer (1865) puis par Charles Poussin et Louis Martineau (1874) ainsi que celui du « Bois Papin » par son propriétaire René François Papin (1862 - 1868). Cette voie part alors de l'avenue du Raincy pour rejoindre l'avenue du Rond-Point (aujourd'hui, avenue Masséna) et se perd dans les anciennes futaies du bois Papin.



Elle est appelée rue de la Poste lorsque cette dernière transfère en 1892 son bureau du N° 110 Grande Rue dans les anciens locaux d'une petite école privée au N° 47 de l'avenue du Raincy à quelques coquelicots du débouché de cette rue avenue du Raincy. La rue de la Poste est débaptisée le 18 octobre 1908 pour lui donner le nom de Alphonse Guilbert, élu Maire le 7 juin 1887, industriel cordonnier.



Le Bois Papin

Monsieur René Papin, négociant en soierie à Paris devient propriétaire des terres et du château de Villemomble de 1837 à 1874. Il sera maire de la commune de 1838 à 1844. Il agrandit son domaine en faisant l'acquisition entre autres, le 21 mars 1841 (Etude Bizouard à Noisy-le-Sec), « d'une portion de l'avenue du château de La Garenne, lors de la vente par adjudication du domaine de La Garenne, suite au décès de Monsieur de Rochebouet (partie qui s'étend du chemin de Bondy à la route du Person (Aujourd'hui avenue Gallieni) » et par l'intermédiaire du même notaire, le 25 juillet 1842 « d'une pièce de bois de 15 hectares appartenant à Madame Didelot, veuve Vasselle (traversée par une allée appelée route Blanche) limitée au Nord et à l'Ouest par la plaine de Bondy, les bois du domaine privé du Roi (emplacement des Coquetiers vers Bondy-la-Forêt, aujourd'hui Pavillons-sous-Bois), au Sud-ouest par le Grand chemin de Bondy qui sépare le bois des propriétés de Madame Tilhard et à l'Est par le bois Poussin ».

Guy Martignon



LA FONTAINE DES ENFERS

Bien que située dans un premier temps sur le territoire de Neuilly-sur-Marne puis celui de Neuilly-Plaisance la fontaine des Enfers (jadis fontaine d'Enfers) alimentait en eau les terres de Villemomble depuis des temps immémoriaux. C'est l'une des principales sources qui nourrissait également la petite rivière Saint-Baudile, comblée à Villemomble en 1894, qui traversait Gagny et Neuilly-sur-Marne puis se jetait à Ville-Evrard dans la Marne.



Jusqu'en 1872, date de l'installation de la Cie des Eaux,

l'alimentation de la commune de Villemomble en eau potable fut assurée surtout par une canalisation partant de la Fontaine des Enfers (C'est Mlle Le Marquis, propriétaire des terres de Villemomble de 1767 à 1800 qui assura la construction de la tuyauterie) pour aboutir par une canalisation de plomb soudé par la rue de Neuilly à travers un mur de clôture du château.

Dans l'acte de donation à la commune de Villemomble en date du 7 juillet 1875 par la société civile « Detouche-Outrebon » (Etude de Maître Pottier – Noisy-le-Sec – AD 93 – CXXXV728) il est indiqué : « Fait partie de ladite propriété, une source d'eau vive située dans une pièce de terre appelée la fontaine des Enfers, sur le territoire de Neuilly-sur-Marne, la dite source est contenue dans une construction voûtée en maçonnerie, fermée à clef, avec tuyaux et conduits souterrains en plomb. La pièce de terre sur laquelle est cette source ainsi que celles traversées par les conduits souterrains ne dépendent pas de la propriété mise en vente, mais pour la visite, l'entretien et les réparations tant de la fontaine que des tuyaux, les propriétaires des dits château et dépendances y ont droit d'accession en tout temps. La source dont il vient d'être parlé, alimente une fontaine se trouvant sur le mur à droite de la cour d'honneur, dont le trop-plein alimente une autre fontaine à l'intérieur dudit mur (Angle sud-est de la Grande-Rue et de la place Emile Ducatte). Un mécanisme et des tuyaux conduisent les eaux soit au château, au potager où à la petite rivière, soit à la fontaine publique ».

Son débit était si abondant que dans la séance du 10 septembre 1892, M. le Maire proposait encore d'établir sur la place de la Mairie une citerne d'une contenance suffisante pour conserver les eaux « très précieuses » de la source précitée, ce qui fut fait. Plus tard, une autre citerne, encore, fut établie pour contenir l'eau de cette source dans la cour des garçons du nouveau groupe scolaire.

La Fontaine des Enfers existe toujours. Après avoir donné son nom depuis le moyen-âge, au lieu-dit « des Enfers », aujourd'hui, 44 Chemin des Processions (autrefois, Côte des Enfers).

Enclavée maintenant dans une propriété privée elle constitue toujours une servitude. Avant la guerre et après la construction de la ligne SNCF de Grande Ceinture la conduite fut coupée mais elle continuait à alimenter encore quelques propriétés et fermes dont celle de l'abîme.

... / ...



La Fontaine des Enfers (en haut du chemin des Processions)



La fontaine des Enfers aujourd'hui



LA FONTAINE DES ENFERS (suite)

Voici à titre d'anecdote une note inscrite en juillet 1832 dans le registre municipal. « *Le robinet alimentant en eau les habitants de Villemomble et dont la conduite provient de la source des Enfers, est rétabli en date du 8 juillet 1832. Il avait été détourné par le maire M. Lewall, au bénéfice de la maison Epoigny construite par lui pour son beau-père* ». Voici les constatations offusquées enregistrées dans le registre municipal :

« *Depuis un temps immémorial, il existe à Villemomble une fontaine dont les eaux alimentent le château ; la source de cette fontaine vient de la Plaine, des conduites ou tuyaux dirigent l'eau au réservoir ou bassin placé à l'entrée du château et disposé de manière à ce que la quantité d'eau nécessaire à ses besoins y pénètre intérieurement et que le surplus destiné à l'usage des habitants s'échappe du bassin par un robinet placé extérieurement de sorte qu'il ne passe par le robinet que le superflu des eaux du château. Cette jouissance de la part de la commune est consacrée par un usage constant. Les différents propriétaires du château l'ont tellement reconnu que toute les fois qu'il y a des réparations à faire aux conduites, elles s'effectuaient en commun* ». Sur tous les actes de vente notariés des terres et du château de Villemomble figurait à l'alinéa 1er « *Un château précédé d'une grande cour plantée d'arbres, ayant son entrée par une grille sur la rue principale de Villemomble auprès de laquelle grille se trouve la fontaine dite des Enfers (sic), garnie de tuyaux et réservoir en plomb* ».

Ajoutons que cette fontaine figure sur toutes les cartes, celle de Delagrive (XVII^e siècle) ou encore celles de la capitainerie des chasses de Vincennes (XVIII^e siècle – NII Seine 126 - 127) et la carte dite des Chasses (1764-1773) ainsi que des cartes cadastrales.

Guy Martignon



Toits et murs de Villemomble

Une étude a été menée par Mme Françoise Mary de l'Association "Bondy, son chêne et ses racines" sur la céramique architecturale décorative.

Nous vous invitons à aller sur le site

<http://ceramique-architecturale.fr/>

Tout un chapitre, illustré de 50 images, présente des réalisations sur les toits et murs de Villemomble.

Voir quelques images ci-contre.



Ci-après un extrait de ce site définissant l'étendue de l'étude.

La dénomination "**Céramique architecturale décorative**" s'applique à tout objet en céramique utilisé pour l'élévation ou la décoration d'une construction.

On appelle céramique tous les produits élaborés à base d'argile et transformés par cuisson. C'est leur composition naturelle ou préparée par le céramiste qui fait leurs différences de teinte, résistance et fonction.



Dans le domaine architectural, on retiendra les briques formant la structure de la construction, la couverture des toits et plus particulièrement ici, les éléments de façade dont le but est essentiellement décoratif : carreaux de faïence ou de grès, bas-reliefs en terre cuite ou en grès, bruts ou émaillés, rosaces, cabochons...



Acquisitions récentes de l'association (consultables en nos locaux)

Publication : Une saga du football banlieusard : Villemomble-Sports 1922—2012.

Lot de documents sur la vie municipale à Villemomble de 1900 à 1960 (en cours de dépouillement).

« La Guerre Mondiale 1914-1919 » : 80 publications abondamment illustrées.

Si vous souhaitez soutenir notre action, participer à notre commission ou nous aider à acheter des archives, rejoignez l'association

« **LES AMIS DU CHATEAU SEIGNEURIAL DE VILLEMOMBLE ET DU PATRIMOINE VILLEMOMBLOIS** »

EN ADHÉRANT : Le montant de l'adhésion est toujours de 10 € pour 2014

Chèque à l'ordre des "Amis du Château Seigneurial de Villemomble" adresse : BP 34 93250 Villemomble